



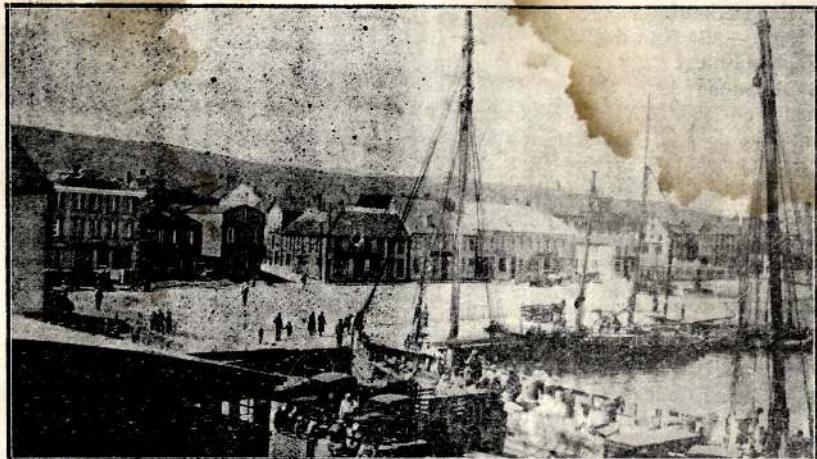
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 JANVIER 1945

(22^e année. — No 253)



Le quai de l'ancienne douane.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : }

St Pierre : 15 f. ; France : 20 f

Canada : 25 f. ; Etranger : 30 f



Calendrier du Mois de Février 1945

1 Jeudi.— St Ignace, martyr.— A 5 h., confessions.— Le soir à 8 h., Heure Sainte de la Confrérie du T. S. Sacrement (*chapelle du St Esprit*).

2 Vendredi.— Purification de la Sainte Vierge, *la bénédiction des cierges est renvoyée au dimanche*.— Anniversaire de la mort en 1852 du Vénérable Serviteur de Dieu, François Marie Paul Libermann, un des fondateurs de la Congrégation du St Esprit et du Saint Cœur de Marie.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 8 h., Office en l'honneur du Sacré Cœur.

3 Samedi.— A 7 h., messe de la confrérie du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et Salut.

4 Dimanche de la Sexagésime.— A la messe de 6 h. ½, com. mens. des Hommes de la Confrérie du Très Saint Sacrement.— A 10 h., bénédiction pontificale des cierges, procession à l'intérieur de l'église et messe basse.— A 2 h., Vêpres, chapelet et Salut.

8 Jeudi.— St Jean de Matha, conf.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Dames et Jeunes Filles.

11 Dimanche de la Quinquagesime.— Fête de l'Apparition de l'Immaculée à Lourdes en 1858, et fête de Monseigneur.— A 8 h., messe de Monseigneur avec chants.— Après la Grand'Messe, le T. S. Sacrement sera exposé pour les prières des Quarante Heures.— A 2 h., Vêpres et chapelet.— A 8 h., Complies et exposition du T. S. Sacrement.— Puis Adoration nocturne.

13 Lundi Gras.— Après la messe de 8 heures, exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 8 h., Complies, chapelet et Bénédiction; puis Adoration nocturne comme la veille.

13 Mardi Gras.— 2ème du mois.— A 7 heures, messe du Tiers-Ordre.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 8 h., Complies, chapelet, bénédiction.

14 Mercredi des Cendres.— *Commencement du Carême*.— A 8 h., bénédiction pontificale des Cendres, imposition des Cendres, Sainte Messe.— Le soir à 8 h. instruction et imposition des Cendres aux personnes qui ne les auraient pas reçues le matin.

16 Vendredi.— Le soir à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.

N. B.— *Pendant le Carême, le samedi à midi, l'Angelus est récité debout.*

18 Dimanche.— 1^{er} du Carême.— 3^{ème} du mois.— A la messe de 8 h., communion mensuelle des Jeunes Filles.— Après les Vêpres, réunion des Enfants de Marie dans la chapelle du St Esprit.

21 Mercredi.— 3^{ème} du mois.— Jeûn des Mères Chrétiennes.— *Quatre-Temps, jeûne et abstinence*.— Le soir à 8 h., instruction de Carême et salut.

23 Vendredi.— St Pierre Damien, év., conf. et doct.— *Quatre Temps, jeûne et abstinence*.— Le soir à 8 h., chemin de la Croix et salut.

24 Samedi.— St Mathias, apôtre.— *Quatre-Temps, jeûne et abstinence*.— A 7 h., messe et com. mens. des Enfants de Marie.— Le soir à 8 h., chapelet et Salut.

25 Dimanche.— 2^{ème} de Carême.— A la messe de 8 h., com. mens. des garçons.— Après le salut, réunion du Tiers Ordre à la chapelle du St Esprit.

28 Mercredi.— Le soir à 8 h., instruction du Carême et Salut.



Actes Paroissiaux

(DU 15 DÉCEMBRE AU 15 JANVIER 1945)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 17 décembre, ROSE Muriel-Alberte ; Parrain : Marcel Hélène ; Marraine : Alberte Hélène.— *Le 21*, MADÉ Carmen-Danièle ; Parrain : Roger Madé ; Marraine : Carmen Roulet.— *Le 23*, LEBAILLY Pierre-Joseph ; Parrain : Pierre Lebailly ; Marraine : Léontine Girardin.— *Le 26*, CAPENDÉGUY Yvonne-Léone ; Parrain : Ernest Ruelian ; Marraine : Thérèse Sarrazola.— *Le 1^{er} janvier*, RENOU Jean-Claude ; Parrain : André Renou ; Marraine : Jeanne Grignon.— *Le 7*, OLAIZOLA Esther Raymonde ; Parrain : Pierre Olaizola ; Marraine : Raymonde Levavasseur.— DEHAYES Jeannine-Evelina ; Parrain : Eugène Siosse ; Marraine : Clémence Le Bars.— *Le 9*, BOUGET André-Michel ; Parrain : Michel Ruffet ; Marraine : Reine Lenoraïs.

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement

Le 30 décembre, Robert GUILLAUME et Lucienne JAURÉGUIERRY.— *Le 6 janvier*, Eugène LEPAPE et Andréa POIRIER.— *Le 11*, Norbert CASTAING et Ma guerite DAGUERRE.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 27 décembre, Gracieuse LALANNE, née Detcheverry, 64 ans.— *Le 31*, Anita LE TIEC, née Zavala, 57 ans.— *Le 8 janvier*, Robert NICOLAS, 16 ans.

La mort de Max Leban

La population de Saint-Pierre a déjà été avertie ; nous nous faisons cependant un devoir de mentionner cette mort héroïque et chrétienne.

Une carte de M. André Théberge, oncle de Max, arrivée au courrier du 11 janvier, demandait à Monseigneur de communiquer à la paroisse les sentiments profondément chrétiens de ce saint-pierrais fusillé par les Allemands. Cette carte comprenait un petit extrait de la lettre de notre héros à sa femme : « Il faut avoir du courage car ton homme va donner sa vie pour que vive la France.... Je pars le cœur tranquille dans une vie meilleure. Tu me rejoindras un jour là-haut, au ciel près du Bon Dieu.... Regois les derniers baisers et la bénédiction de celui qui t'a tant aimée. Adieu à tous. Vive la France. »



Pour suivre la vie de l'Eglise.

Les évangiles des dimanches.

28 janvier.— *La Septuagésime.* — Les ouvriers de la vigne.

Tous les ouvriers reçoivent le même salaire.

Tous ceux qui auront bien vécu iront au ciel.

Si nous donnons toute notre conscience et tout notre dévouement au service de Dieu nous aurons une belle place dans le ciel.

4 février.— *La Sexagésime.* — La semence.

La semence de la grâce tombe sur les âmes :

Les âmes endurcies par l'indifférence ne s'ouvrent pas.

Les âmes légères d'abord touchées cèdent à la première tentation.

Les âmes prises par les richesses et les plaisirs finiront aussi par laisser étouffer la grâce.

Les âmes bien chrétiennes fructifient en proportion de leur ferveur.

11 février.— *La Quinquagésime.* — L'annonce de la Passion.

« Tout ce qui a été écrit par les prophètes au sujet du Messie sera accompli :

Il sera livré aux méchants, bafoué, flagellé, couvert de crachats et après qu'on l'aura flagellé on le fera mourir ; et il ressuscitera le troisième jour. »

18 février.— *Le 1^{er} dimanche de Carême.* — La Tentation.

Jésus a été tenté par le démon.

La tentation n'est pas le péché.

Notre devoir est de chasser le démon comme l'a fait Jésus.

25 février.— *Le 2^{ème} dimanche de Carême.* — La Transfiguration.

Que dit Pierre en voyant Jésus transfiguré ?

Il dit : « Nous sommes bien ici, restons-y. »

Au ciel nous verrons Jésus face à face dans toute sa splendeur :

Et nous y resterons toujours.



C'est avec son cœur et son bon sens que l'on découvre Dieu, et non avec la science qui est si souvent dans l'erreur.



Vœux de Monseigneur

.... Nous, vos prêtres, nous vous souhaitons la foi qui éclaire, l'espérance qui soutient, la charité qui fortifie.

« Mieux vaudrait, disait Louis Vauvillot, la guerre, la peste ou la famine, que l'irréligion.... » C'aiglez donc, plus que la guerre, la diminution de la foi dans vos âmes et dans celles de vos chers enfants.

Loin de Dieu et de sa sainte religion il n'y a pas d'espérance capable de vaincre toujours les souffrances et les désillusions de la vie. Le monde avec tous ses plaisirs ne fait que des blasés et des désespérés. Priez beaucoup pour espérer beaucoup.

Et quels que soient les évènements, la règle qui s'impose c'est de vous aimer pour supprimer mille causes de misères ; de vous aimer en François qui ne veulent pas de dissensions ; en Chrétiens disciples de Celui qui a dit : « On vous reconnaîtra à ce signe que vous vous aimerez les uns les autres ».

Les anciens qui ont souffert en 1914, les parents qui essuient leurs larmes, les absents pleins de vigilance vous redisent avec nous ; « Saint-Pierre, nos frères, le temps n'est plus aux luttes stériles, aux paroles ou chansons de mépris et de haine, au dévergondage éhonté qui tue notre petite patrie.... le temps est à la prière et à l'union....

Avis

Les premières communion des petits enfants arrivés à l'âge de 7 ans aura lieu le dimanche 6 mai. = Un petit examen sera passé par ces enfants dans la chapelle du St Esprit le jeudi 26 avril à 10 h.

Tout enfant arrivé à l'âge de 7 ans est tenu à la communion passcale (*la conscience des parents y est gravement engagée*). L'enfant suit désormais le règlement des adultes pour la réception des sacrements et, en cas de mort, pour la sépulture.

La cérémonie de la communion solennelle, de la Confirmation et de la rénovation de vœux du baptême auront lieu à Saint-Pierre le dimanche de la Très Sainte Trinité, 27 mai.

Les parents ne feront aucune dépense supplémentaire de vêtements, la simple propreté est demandée, avec le brassard pour les garçons et le voile aux fillettes.



Le Carême

Faire faire pénitence à son corps, ça ne plait pas.... et c'est cependant nécessaire.

L'âme n'est libre et forte dans son travail surnaturel que si son frère le corps fait pénitence.

A force d'être aux petits soins pour le corps, on finit par oublier qu'on a une âme.

Le corps, qu'on a choyé, perd malgré nous sa force, sa couleur, sa santé, sa vie.... il retourne en poussière.

Et l'âme, qui devait se servir du corps pendant les années de passage sur terre, aura-t-elle donc, à cause de lui, manqué le but de ce passage ?

Réfléchissons au but de la vie : nous avons besoin de pénitence.

PRESCRIPTIONS DE MGR LE PRÉFET APOSTOLIQUE POUR LE CARÈME DE 1944 ET AUTRES JOURS DE L'ANNÉE

Article 1^{er}. — Nous rappelons aux Fidèles des Iles St-Pierre et Miquelon que, pendant le Carême et à certains jours de l'année, l'abstinence et le jeûne sont prescrits par l'Église comme pratique de pénitence.

Art. 2. — La *loi de l'abstinence* interdit l'usage de la viande, du jus de viande et du bouillon.— Elle permet l'usage des œufs, des laitages et l'assaisonnement des aliments maigres à la graisse. — Les jours où l'usage de la viande est permis, on peut servir au même repas viande et poisson.

Art. 3. — Pour tous les Fidèles, depuis l'âge de sept ans accomplis, l'abstinence est obligatoire les jours suivants:

Tous les vendredis de l'année; chaque mercredi de Carême (1); les 3 jours des Quatre-Temps; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quand les fêtes de Noël, de l'Assomption, de la Toussaint tombent un vendredi, les lois du jeûne et de l'abstinence sont suspendues.

Art. 4. — La *loi du jeûne* prescrit de ne faire qu'un seul repas proprement dit par jour.

Elle permet de prendre un peu de nourriture le matin, par exemple du café, du thé, du chocolat sans lait et une petite quantité de pain.

Elle permet aussi une collation le soir, par exemple du laitage, des légumes, des œufs, des pâtes et un peu de poisson. — Il est permis de faire la collation au milieu du jour, et le principal repas le soir.

Art. 5. — Les Fidèles sont soumis à la loi du jeûne depuis l'âge de 21 ans accomplis jusqu'à la 60^e année commencée, et cela:

Tous les jours pendant le Carême, les dimanches exceptés, jusqu'au

(1) Au lieu du Samedi (*Indult du 10 fév. 1934*).



Samedi-Saint à midi ; les 3 jours des Quatre-Temps; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, excepté si elles tombent le dimanche.

Art. 6. — D'après ce qui a été dit, durant le Carême, à partir du mercredi des Cendres, sont à la fois des *jours de jeûne et d'abstinence*:

Les mercredis et les vendredis; les 3 jours des Quatre-Temps. On ne peut donc faire ces jours-là, qu'un repas mi-igré, en dehors de ce qu'il est permis de prendre le matin et à la collation.

D'autre part, sont des *jours de jeûne sans abstinence*:

Les lundis, mardis, jeudis et samedis. — Donc, ces jours-là, on peut user d'aliments gras, mais seulement à un repas principal.

Art. 7. — Sont exemptes de la loi du jeûne les personnes qui ne jouissent pas d'une bonne santé, ou qui sont assujetties à des travaux pénibles. — En cas de doute, on s'adressesera au Curé, ou à son remplaçant, pour obtenir les dispenses dont on aurait besoin.

Art. 8. — Les personnes régulièrement dispensées du jeûne peuvent user d'aliments gras à tous les repas.

Art. 9. — Pour compenser les adjouissements apportés par l'Eglise aux ois de la pénitence, il est instamment recommandé aux Fidèles de faire, selon la coutume établie, une aumône spéciale, dite *aumône du Carême*, proportionnée à leurs moyens. — Les personnes qui, à cause de leur pauvreté, ne pourraient faire aucune aumône, la remplaceront par des prières ou autres œuvres de piété ou de charité.

Art. 10. — La moitié des aumônes de Carême sera distribuée aux pauvres de chaque paroisse, par les soins du Curé; l'autre moitié sera appliquée par l'Ordinaire aux besoins généraux de la Préfecture Apostolique. Il convient de multiplier pendant le Carême l'assistance à la messe quotidienne, la visite au St Sacrement, le Chemin de la Croix, et de sacrifier les spectacles et autres amusements.

Art. 11. — Conformément à une prescription du 4^{me} Concile de Latran, il est rappelé à tout Fidèle ayant atteint l'âge de discrétion, qu'il doit confesser ses péchés à un prêtre approuvé, au moins une fois l'an, et accomplir la pénitence à lui enjointe; en outre, qu'il doit recevoir avec respect le Sacrement de l'Eucharistie pour le moins à Pâques...

Art. 12. — Le temps fixé, dans la Préfecture Apostolique, pour l'accomplissement du devoir pascal, commencera le 18 février, premier dimanche de Carême et finira le 10 mai, tête de l'Ascension.

Saint-Pierre, le 15 janvier 1945.

A. POISSON, Préf. Apost.



Page sociale No 20

« Personne ne peut-être en même temps bon catholique
et vrai socialiste (ou communiste). » Pie XI

Les socialistes, se basant sur des maux réels dus aux excès d'un capitalisme vicié, se prévalent d'un principe vrai et immuable : la destination commune des biens temporels, pour confondre le rôle premier de l'Etat : orienter l'action des membres de la société vers le bien commun, avec son rôle second : suppléer à l'insuffisance des organismes inférieurs, et lui transférer la propriété et l'administration de la totalité ou de la majeure partie des biens

Le Socialisme est condamné par l'Eglise
pour trois raisons :

Il favorise la lutte des classes,
Il est matérialiste et athée,
Il a une conception fausse de la société civile, qui le conduit à détruire la dignité de la personne humaine,
(l'une ou l'autre de ces raisons, seule, suffit pour que le socialisme (ou communisme) soit condamné.)

Pour arriver à ses fins le communisme est brutal, il use de la force ; le socialisme est rusé, il cache son jeu.

(*Journées sociales, Québec, nov. 1944*)



BUDGET
du Collège St Christophe
et
de l'Ecole Ste Croisine

pour près de 400 élèves

et 16 professeurs.





Le Comité de la Souscription nous demande de publier l'extrait suivant d'un prospectus adressé aux souscripteurs connus :

Budget pour l'année scolaire 1944 - 45.

	Recettes	Dépenses
Déficit de 44 506 dans la caisse des écoles au 31 octobre 1944		mément
Matériel scolaire et partie des frais de réédition de livres au Canada et impression de résumés à St-Pierre		98.500.-
Entretien des bâtiments et du matériel		40 000.-
Grosses réparations aux bâtiments et renouvellement du gros matériel		mément
Salaires de 16 professeurs et subsistance de religieuses ne pouvant plus enseigner		330.000.- (1)
Secours de l'Administration	150.000.-	
Scolarité, dons, quêtes, casuel	110.000.-	
Souscription	?	
	<hr/> 260.000.-	<hr/> 468.500.-

Soit un déficit probable de 208.500 frs.

1. Augmentation sur l'an dernier due : 1^e au réajustement des salaires par rapport au coût de la vie ; 2^e au retour de deux professeurs.



« De nouvelles démarches ont été faites auprès de l'Administration en vue d'une augmentation de la Subvention ; elles demeurent encore sans résultat.

Le magnifique résultat de votre souscription de l'an dernier a permis de balancer le budget de l'année scolaire 1943-44.

Dans les circonstances actuelles, nous savons que plusieurs d'entre vous sont dans l'impossibilité de renouveler un geste aussi généreux. Cependant, parmi ceux-là, si certains peuvent encore donner quelque chose, qu'ils n'hésitent pas à le faire. Si minime que soit leur obole elle sera toujours bien accueillie.

Nous comptons beaucoup sur les généreux souscripteurs qui sont dans la possibilité de faire davantage, et en particulier sur ceux qui, l'an dernier, nous ont encouragés à revendir si la somme collectée ne suffisait pas.

De nouveau, on passera à votre domicile et, en toute liberté, vous ferez savoir dans quelle mesure vous voulez bien encore aider financièrement à soutenir la bonne marche de ces deux écoles catholiques.

Qu'on n'hésite pas à utiliser les versements mensuels ou trimestriels si ce procédé est plus commode : en ce cas les sommes sont régulièrement collectées à domicile.

A tous les catholiques, et à tous ceux qui sont soucieux du maintien de la liberté de l'enseignement, nous leur demandons, une fois de plus, de faire preuve de générosité.

D'avance, nous les en félicitons et nous les en remercions».



— AVIS —
du Comité de la Souscription

1^e *Les donateurs anonymes de la première Souscription pourront procéder comme l'an dernier.*

2^e *Toute personne désireuse de participer à cette seconde Souscription et qui n'a pas reçu de prospectus, voudra bien considérer cette insertion dans le « Foyer » comme une cordiale invitation à souscrire.*

Les offrandes pourront être remises à l'un quelconque des membres du Comité ou adressées directement au Collège St Christophe.

Nos sincères remerciements.

Pour le Comité,

H. CLAIREAUX



Nouvelles

Parmi les décès que nous ont appris les lettres de France, notons : le père du R. P. Hyernard, de Cherbourg ; et dix membres de la famille du R. P. Cornu à Lisieux. — R. I. P.

Le Supérieur général des Pères du St Esprit écrit à Monseigneur : « Trois jeunes pères de votre rocher vont aller vous voir, Ce sont les Pères F. Heudes, P. et A. Gervain. Ils profiteront de la première bonne occasion. Ils sont destinés, le P. Heudes à l'Amérique ou Haïti, les P. P. Gervain à l'Afrique Equatoriale française.... »

Le P. Christian Favereau est aumônier dans une annexe de l'Oeuvre des Orphelins d'Auteuil, où il succède au R. P. Marnas. Monsieur Alphonse Gilbert sera ordonné prêtre cette année.

L'œuvre de Montligeon reprend contact avec ses lointains correspondants. Monseigneur A. Lemée, qui en est directeur, écrit que « grâce à Dieu, l'œuvre a pu se continuer. »

La Maison des Petits Chênes de Saint Joseph à Allex a été abimée par les bombardements, mais elle est réparable.

Les familles Nicolas, Revert, Luberriaga, Arozamena, Lesoavec et Lebourgne prient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil cruel qui les a frappées, de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Monsieur le Docteur Dunan remercie la population des deux îles pour les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été données à l'occasion de la nouvelle de la mort de sa mère et de sa tante.



La vie paroissiale

Les fêtes de Noël.— A l'église.— La fête religieuse n'a pas de fait bien saillant. Ce fut tout simplement une belle fête. La nuit, les paroissiens se sont dirigés vers l'église dans un décor de neige.... ils ont rempli l'église ; et la splendeur de la messe de minuit a été un charme pour les yeux et les oreilles, un baume pour le cœur. Les chorales se sont très bien acquitté de leur tâche. Au début de son sermon qui a traité de « l'espérance et la pureté auprès de la crèche », Monseigneur a donné les intentions de ses trois messes : les intentions des fidèles, la France, les absents. Et ces intentions en ont porté un plus grand nombre que d'habitué à assister aux trois messes. La sainte communion fut distribuée par trois prêtres. Les cantiques populaires de Noël durèrent pendant toute la seconde messe.

CHEZ LES SCOUTS.— La B. A. est de règle chez les scouts ; elle a été originale : donner une soirée aux marins des chalutiers. Il est regrettable que l'invitation ait été tardive, mais qu'elle joie chez ceux qui sont venus. Pensez donc : une séance donnée par les scouts, du cinéma et un petit goûter. Les marins furent si touchés qu'ils remercièrent immédiatement le R. Père Palussière et les organisateurs ; et au matin de Noël ils venaient au presbytère apporter à Monseigneur le résultat d'une collecte faite spontanément entre eux.

CHEZ LES GUIDEES.— C'est dans l'après-midi de Noël que les Guidees accomplirent leur B. A. ; un goûter et un arbre de Noël pour les enfants moins fortunés. Il n'y eut pas l'affluence des autres années, d'autres réunions de charité ayant lieu ailleurs. Comme l'an dernier beaucoup de lots étaient des jouets retapés ou même confectionnés de toutes pièces par des mains de plus en plus expertes.

Pour les marins des chalutiers.— La B. A. des scouts a été recomencée le jeudi 28 et le vendredi 29 décembre. A cette occasion, la salle de l'ancienne Oeuvre de Mer, fermée depuis plusieurs années, a été appropriée et rangée. Le jeudi, il y eut cinéma pendant une heure et demie ; et le talent de M. Henri Claireaux entraîna toute la salle dans ses chansons,

Le vendredi, la séance dura de 9 h. à minuit, coupée par un petit buffet où furent offerts café et biscuits. La première partie comprit du cinéma et des chants ; dans la seconde, le jeu de nos artistes se donna libre cours : chansons mimées et petites scènettes se succédèrent nombreuses à la grande joie de nos hôtes. Comme le jour de Noël ils furent touchés par la sympathie agissante qui se dépeinsait pour eux et un chapeau scout



promené dans l'assistance reparut bientôt bondé de billets : « C'est pour les scouts. » Le R. P. Palussière remercia immédiatement de leur geste généreux ces travailleurs pour qui la vie est si rude.

Le 1^{er} janvier. — Voici quelques extraits de la revue paroissiale

Baptêmes	:	109	au lieu de	99	en 1943
1ère Communions	:	78	" "	80	" "
Confirmations	:	98	" "	80	" "
Mariages	:	18	" "	38	" "
Extrême-Onction	:	28	" "	25	" "
Sépultures	:	36	" "	31	" "

Monseigneur renouvelé le conseil de choisir des noms de baptême bien chrétiens: A propos des mariages avec des étrangers à nos îles, Monseigneur souhaite qu'on revienne le plus vite possible à la méthode normale des papiers de baptême et d'état libre très récents.

Vient ensuite un regard sur les écoles libres qui totalisent plus de 580 enfants ; et c'est l'occasion d'un chaleureux remerciement aux maîtres et maîtresses pour leur dévouement, et à la population elle-même pour l'argent fourni à la souscription.

Parlant des communions. Monseigneur attire l'attention des dames et jeunes filles sur la modestie de la tenue, le rouge aux lèvres, les violettes aux cheveux.

Enfin Monseigneur touche à des points particuliers : l'union dans la prière, la nécessité pour les hommes des syndicats de ne s'affilier qu'à des organismes fondamentalement chrétiens ; le désordre des mœurs, dans la grande jeunesse surtout.

Nos œuvres. — Les Catéchismes. — A côté des familles qui confient leurs enfants aux écoles libres il y a celles qui envoient les leurs à l'école officielle. Comme cette école ne comporte aucun cours de religion il faut bien en dehors des heures de classes réunir les enfants, leur faire réciter le mot à mot du Catéchisme et leur donner les explications.

Ce sont les Pères Le Gallo et Pichon, vicaires de la paroisse, qui sont chargés de ce ministère. Ils sont aidés par quelques demoiselles qui acceptent de sacrifier plusieurs heures par semaine à ce travail plutôt difficile.

Les listes d'enfants de l'école officielle comprennent les nombres suivants :

Catéchisme de persévérance, enfants de 12 et 13 ans : 48 ;

Catéchisme de la communion solennelle, enfants de 11 ans : 29

Catéchisme préparatoire, enfants de 10 ans : 23 ;

enfants de 9 ans : 23 %

enfants de 8 ans : 22

Journal of Clinical Psychology



enfants de 7 ans : 16 ;

enfants de la 1ère Communion : 33 ;

Soit 194 enfants de 6 à 14 ans.

Malheureusement la présence aux catéchismes laisse beaucoup à désirer. Le Catéchisme de persévérance qui pourrait réunir 48 enfants en compte seulement quelques-uns. Les enfants de 8, 9 et 10 ans fréquentent peu le Catéchisme.

On peut conclure que beaucoup de parents ne réfléchissent pas que le Catéchisme est moins une étude qu'une formation, qu'il faut y revenir longtemps avant que la mentalité soit formée et les habitudes chrétiennes ancrées dans la vie pratique.

La question sociale en France.— novembre 1944

Il semble évident que les syndicats chrétiens de France n'ont pas l'intention de se fusionner à la Confédération générale du Travail qui est dominée par les socialistes et les communistes.

Les membres de la Confédération française des Travailleurs chrétiens se rassemblent de nouveau et le nombre de leurs syndicats augmente rapidement.

La C. F. T. C. est chrétienne en ce sens que son programme est en accord avec l'esprit des encycliques et est basé sur les principes du respect de la personne humaine et de la famille.

La coiffure en Afrique

Des permanentes, s'il vous plaît, chez les anciennes paroissiennes du R. P. Gérard, à Bangui (A. E. F.). L'article est de sœur Christiane, C. S. Sp.

Se coiffer est ici une œuvre de longue haleine qui ne demande parfois pas moins qu'une après-midi de travail ; aussi est-ce une opération faite par petits coups, à plusieurs reprises.

Une ou plusieurs opératrices entourent la patiente assise par terre et appuyant la tête sur les genoux d'une coiffeuse.

On commence par défaire les anciennes cordelettes. Avec un démêloir en bois à dents longues et raides on démêle la masse crépue. Le peigne à grand manche (rappelant une fourchette) plonge verticalement et racle le cuir chevelu peu sensible. La coiffeuse, consciente de l'importance de son rôle, ne s'inquiète pas des mouvements de tête ou des clignements d'yeux de sa compagne qui du reste ne se plaint pas. « Il faut souffrir pour être belle ». De temps en temps le travail est arrêté par la capture d'insectes surpris de ce nettoyage insolite.



Ensuite avec un stylet ou un piquant de porc-épic on partage les cheveux en une série de petits carrés déterminés par la tradition. Chaque mèche, à partir de la racine est solennellement tordue avec du fil noir ; elle se décrêpe et s'allonge. Quand les cheveux sont trop courts on ajoute des postiches dans la torsade ; cela est d'un usage courant.

Les torsades terminées on attache l'extrémité de l'une à la racine de l'autre, de façon qu'elles bouclent sur les joues, en contournant et laissant nues les oreilles. Ce dernier art, qui donne le « fini », n'est pas le moindre ; et, pas plus que le nombre et la place des mèches, n'est laissé à l'arbitraire.

Une variante élégante consiste à séparer les deux versants par une ligne médiane de cheveux nattés à même le crâne.

La coiffure est identique pour tous les âges, c'est la situation financière qui crée les différences. Les femmes n'ayant pas de quoi s'acheter du fil se partagent les cheveux en côtes de melon à partir du sommet de la tête et les tressent à ras le cuir chevelu. D'autres fois, surtout pour les fillettes, les côtes sont subdivisées en carrés, les mèches de cheveux tordues et reliées aux suivantes. Cela fait autour du visage une auréole de cornes noires, raides, et souvent rehaussées à force d'être serrées.

N'être pas coiffée depuis longtemps n'est pas une honte, mais se laisser couper une mèche est un déshonneur : plutôt que de le subir on préfère se raser entièrement la tête.



L'autorité de la mère.

La scène se passe en Bretagne entre deux marins qui ne sont plus des enfants :

« Eh bien ! qu'est-ce qu'il y a donc ? Tu fais pleurer ton ancienne maintenant, et tu la laisses comme ça sans lui demander pardon ? »

Marie-Pierre fourra ses poings fermés dans ses poches, redressa un peu le front et riposta aigrement : « V'là qu'elle veut me battre à c't'heure. — Et puis ? reprit le vieux marin, c'est donc une raison, ça ? Moi, mon ancienne m'a encore fiché une calotte quand j'avais quarante ans passés et des poils gris au menton. Elle avait tort, rapport à ce que nous discutions. Mais n'importe. J'avais eu tort moi de ne pas amener mon pavillon devant le sien. Aussi j'ai reçu son « pare à virer » d'aplomb, et je l'ai mis dans ma poche sans mouffeter. Une mère, vois-tu, mon gars, c'est une mère, et puis v'là tout. Faut toujours lui céder, je ne connais que ça. »

Mais aujourd'hui, ce n'est pas à quarante ans, c'est à dix ou douze



Propriete
Publique

— 14 —

ans que les mamans ont pris le parti de céder à leurs enfants : « Mais il ne veut pas ! ».... Et pourquoi donc Dieu vous conseive-t-il à vos enfants sinon pour vouloir avec sagesse pour eux et pour les faire vouloir avec autorité ?



Oh ! les enfants

Un papa se promène avec son petit garçon qui paraît âgé de 5 ans. Mine éveillée, petits yeux intelligents.

— *Dis, papa, c'est-y vrai que la terre tourne ?*

— Oui, elle tourne autour du soleil en un an et elle tourne sur elle-même en un jour et une nuit ; tu apprendras cela à l'école.

— *Qui donc la fait tourner, dis papa ?* — C'est le bon Dieu, mon petit.

— *C'est donc Lui qui tient aussi le soleil.... là-haut ?* — Oui, c'est Lui.

— *Est-ce qu'il est gros le soleil, dis, papa ?*

— Il est un million de fois plus gros que la terre.

— *Et les étoiles est-ce qu'elles sont grosses ?*

— Il y en a de toutes les grosseurs ; quelques unes sont grosses comme la terre, d'autres bien plus grosses encore.

— *Est-ce qu'elles tournent aussi, les étoiles : dis, papa ?*

— Oui, mon enfant, elles tournent toutes.

— *C'est aussi le bon Dieu qui les fait tourner ?* — Oui, c'est Lui aussi.

— *C'est Lui qui a fait les fleurs ?* — Oui, mon petit.

— *C'est-y le bon Dieu qui nous fait voir clair, dis papa ?*

— Oui ! et c'est Lui qui nous fait vivre.

— *C'est Lui aussi qui nous a mis sur la terre ?*

— Oui, c'est Lui qui a tout fait.

— *Il est donc BIEN BON le bon Dieu, dis, papa ?*

— *Mais oui, c'est pour cela qu'on l'appelle le bon Dieu.*

— *Alors, pourquoi donc que tu dis pas la prière et que tu ne vas pas à l'église ?* —

— *Pourquoi que tu ne me réponds plus, dis, papa ?*

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE

**H. A. PATUREL**

Commission-Consignations **Gros et détail**

Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
 Fruits Légumes, grains, foin, charbon,
 Confections, -- Chaussures etc.

Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal
 Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.

DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN
 Austin Nichols & c. o., New-York.

Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.
 The Insulite Company of Finland-Copenhague
Prix, catalogues et échantillons sur demande,

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)**Pension-Restaurant**

Mme Cadet - Etcheverry,
 Quai de la Roncière.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
 Articles divers

ALBERT BRIAND

Rue Lamentin

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

HOTEL ROBERT

Quai de la République

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légume
 Œufs, etc. Fournisseur des services

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIERE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZE

Henri MORAZE, Successeur

Quai de la Roncière.

Armement - **Commission** - **Consignation** - **Alimentation** - **Liqueurs**
Confections - **Chaussures** - **Fournitures en tous genres**
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Enginee'r'n'g C°, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° o

New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONAL »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil C° Ltd.

- FREE AIR -